

CAPSULE INFO>VEILLE

Royaume-Uni : plan d'action pour une réduction du fardeau fiscal administratif des petites et moyennes entreprises

Le Centre d'études des politiques britanniques (Centre for Policy Studies – CPS) a publié en mai 2019 un plan d'action pour réduire le fardeau fiscal administratif des petites et moyennes entreprises (PME). L'auteur du rapport présente d'abord les principales statistiques relatives aux compagnies de taille modeste ainsi que les défis auxquels ces dernières font face. Ensuite, il expose les arguments en faveur d'une simplification du système fiscal pour les PME et l'incidence qu'un tel allègement aurait sur elles. Dans la dernière section, l'auteur recommande d'autres mesures qui permettraient de réduire le fardeau fiscal administratif.

Le CPS s'attriste du fait que les PME ne reçoivent pas le soutien qu'elles méritent de la part du Trésor et de l'organisation fiscale britannique (HMRC). Il appuie sa position sur les résultats d'un sondage mené auprès de 2 000 propriétaires de PME. Selon les données recueillies, 38 % des répondants trouvent le système fiscal très complexe, 37 % le trouvent relativement complexe et 18 % estiment qu'il est peu complexe. Parmi les principaux obstacles au succès de leur entreprise, 51 % des dirigeants mentionnent la concurrence, 46 % le fardeau administratif de la fiscalité et 41 % le niveau d'imposition.

Les propriétaires de PME déplorent également le fait que le système fiscal britannique fonctionne selon une approche unique (one size fits all), c'est-à-dire que les obligations et les règles fiscales sont les mêmes pour une PME et pour une multinationale. Ils estiment qu'ils devraient pouvoir se concentrer sur le développement de leur entreprise plutôt que de perdre du temps à naviguer dans les méandres administratifs du HMRC.

Le CPS ne s'appuie pas que sur des sondages pour démontrer le fardeau administratif lié à la conformité fiscale. Il cite les conclusions d'études menées par les organisations suivantes :

- Fédération des PME : remplir ses obligations envers l'État coûte en moyenne 5 000 £ (8 500 \$) et trois semaines de travail. Plus du quart de ce temps est consacré à la production de la déclaration de la taxe de vente;
- Trésor britannique : 40 % des coûts de gestion des affaires fiscales et 50 % du temps sont monopolisés par l'administration de la taxe de vente;
- Bureau de la simplification fiscale : le traitement des déclarations de taxe de vente nuit à la croissance et à l'efficacité des PME. Environ 80 % des entreprises préfèrent confier cette tâche à des professionnels de la fiscalité;
- Grant Thornton : selon un sondage réalisé auprès de 925 directeurs d'entreprise, 43 % des répondants dépensent chaque année entre 1 000 £ et 5 000 £ (1 700 \$ et 8 500 \$) pour des services comptables.

À partir de ces constats, le CPS suggère d'alléger le fardeau administratif des PME en introduisant un impôt unique (Simple Consolidated Tax) pour les entreprises dont le chiffre d'affaires demeure inférieur à 1 M£ (environ 1,7 M\$). Ce nouvel impôt remplacerait l'impôt sur les sociétés, la taxe de vente, les cotisations sociales et la taxe professionnelle (business rate, un impôt perçu par les municipalités sur les biens immobiliers à usage professionnel). Il ne serait pas obligatoire pour les PME d'adhérer à ce paiement unique. Celles qui le désirent pourraient continuer de se conformer à leurs obligations fiscales selon la formule traditionnelle.

La Lettonie a mis en place une mesure similaire, quoique moins ambitieuse. Elle offre l'impôt unique aux PME dont le chiffre d'affaires annuel est inférieur à 40 000 € (60 000 \$). En 2010, lorsqu'elle a implanté le programme, 7 194 microentreprises se sont prévaluées de ce traitement simplifié. La mesure a ensuite remporté un vif succès, puisque le nombre de participants s'élevait à 47 169 en 2015. L'organisation fiscale lettone avance que cet impôt unique a permis de réduire le travail au noir et de diminuer la fraude liée à la taxe de vente.

Le CPS calcule que les PME qui encaissent annuellement moins de 1 M£ (1,7 M\$) produisent ensemble un chiffre d'affaires de 395 G£ (672 G\$). Ces entreprises versent environ 46 G£ (78 G\$) en impôt, en taxes et en cotisations sociales, soit 11,6 % de leur chiffre d'affaires. À partir de ces données, le centre d'études estime que l'impôt unique devrait se situer entre 11,5 % et 13,5 % du chiffre d'affaires d'une PME.

Le CPS a réalisé une analyse d'impact en fonction des secteurs pour calculer les économies possibles pour les PME. L'industrie manufacturière paierait plus d'impôt et de taxes selon la nouvelle mesure, mais économiserait tant en coûts administratifs qu'elle épargnerait de l'argent en fin de compte. Du côté du commerce de détail, on constaterait une diminution des cotisations, mais on épargnerait moins sur l'administration. Si 250 000 PME adhéraient à l'impôt unique, chacune ferait des économies moyennes d'environ 1 800 £ (3 060 \$).

Le CPS propose d'autres mesures pour réduire le fardeau fiscal :

- Créer un guichet unique pour obtenir son numéro d'entreprise, s'inscrire auprès de l'organisation fiscale et s'enregistrer comme mandataire de la taxe de vente;
- Uniformiser les dates pour remettre les déclarations de la taxe de vente, des retenues à la source et des impôts sur le revenu;
- Demander aux PME de remplir une déclaration de revenus aux deux ans.

RÉFÉRENCE

CENTRE FOR POLICY STUDIES (page consultée le 25 octobre 2019). *Think Small: A blueprint for supporting UK small businesses*, [en ligne], <https://www.cps.org.uk/research/think-small-a-blueprint-for-supporting-uk-small-businesses/>.